

# Suivi-observation et évaluation

Les signataires du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) se sont engagés dans une démarche d'évaluation et d'observation qui intègre les éléments de contexte local et les directives nationales. Cette démarche se décline en plusieurs volets autour d'un objectif permanent de réajustement des orientations validées par la signature du contrat le 19 mars 2007 :

- une **observation continue des territoires prioritaires** des communes du CUCS élargie aux communes initialement pressenties<sup>1</sup> et aux autres quartiers de la ville d'Angers,
- un **rapport de l'activité** permettant de rendre compte des moyens financiers, techniques et humains mobilisés,
- un **appel à projet unique**,
- un **temps annuel d'analyse partagée**,
- une **évaluation du Cucs sur les pratiques et les façons de faire**.

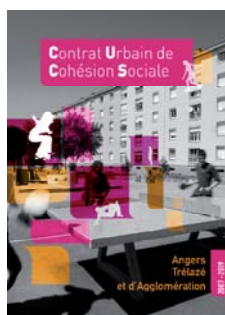
1- Avrillé, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné et Saint-Barthélemy-d'Anjou

## Contrat urbain de cohésion sociale d'Angers, Trélazé et d'agglomération

2008

### Bilan d'activités 2008

Le CUCS se compose de cinq thématiques prioritaires et totalise 2 887 464€ de soutien des partenaires signataires aux actions répondant aux objectifs. Le contrat soutient des actions accueillant majoritairement un public originaire de territoires prioritaires. En 2008, ce sont 168 actions qui ont été financées dans ce cadre.



2008	Participation des signataires du CUCS		Part des financements Cucs pour chaque axe		Nombre de projets	
Axe 1 éducation	976.235	34%	353.117	36%	87	52%
Axe 2 emploi	782.282	27%	334.765	43%	19	11%
Axe 3 délinquance	493.100	17%	413.177	84%	12	7%
Axe 4 santé	365.170	13%	115.457	32%	13	8%
Axe 5 habitat	268.996	9%	229.953	85%	57	34%
<b>TOTAL</b>	<b>2.887.464€</b>	<b>100%</b>	<b>1.446.469€</b>	<b>50%</b>	<b>168</b>	<b>100%</b>

### Quelques éléments de contexte 2008

Au regard des indicateurs d'observation suivis depuis la mise en place du Contrat de ville sur Angers et Trélazé, la situation sociale des quartiers prioritaires reste délicate. Elle justifie la poursuite de l'engagement des partenaires et d'une action conjointe de tous les acteurs sur les territoires.

2008	Part des élèves en collège public issus de milieux défavorisés	Demandeurs d'emploi (cat. 1+2+3)	Allocataires sous le seuil de bas revenu ( 60% de la médiane /871€)	Faits constatés de délinquance	Entrants parc locatif social aux revenus < 60% des plafonds
6 quartiers prioritaires	51,6%	5 305	6 716	2 939	1 375*
Trélazé	56,3%	728	829	344	122
Angers	40,6%	10 153	12 465	9 851	2 591
Agglo	NR**	14 738	NR	NR	3 326
Département	45%	NR	NR	NR	NR

\* hors les Plaines/Petit-Bois ; \*\* non renseigné



### Observations

- La baisse des effectifs du second degré dans les territoires prioritaires (hors Trélazé) se confirme à la rentrée 2009. (tendance démographique ? départ de population ? collèves souffrant d'une image négative ?).
- Les taux de réussite au brevet dans les collèves en éducation prioritaire se rapprochent du taux départemental.
- Une proportion d'élèves boursiers (taux 1, 2 et 3) toujours importante.
- Des élèves de l'éducation prioritaire moins souvent orientés vers une seconde générale ou technologique.
- Une proportion d'enseignants en poste depuis moins de 2 ans dans un même collège plus forte dans les collèves de l'éducation prioritaire, de même que celle des professeurs âgés de moins de 30 ans.

### Préconisations issues de l'observation et des rencontres de terrain

- Renforcer les actions d'aide aux familles et de soutien aux parents (dans le cadre de la scolarité de leurs enfants, conforter l'autorité parentale, favoriser le dialogue parents/enseignants, épauler les parents dans l'exercice de leur responsabilité éducative).
- Renforcer et/ou développer les coopérations et les mutualisations entre acteurs de terrain (équipes enseignantes, intervenants sociaux, animateurs, etc.).
- Favoriser la cohérence et les complémentarités des suivis individualisés (PRE) et des actions collectives (CLAS, REAAP, etc.).
- Soutenir et développer des initiatives autour de la découverte des métiers et des voies de formation (forum orientations/métiers, découverte d'entreprises locales, bourse de stages pour les collégiens, etc.) en partenariat avec les établissements scolaires et les centres d'information et d'orientation (parcours de découverte de métier et de formation dès la 5<sup>e</sup> à partir de la rentrée de 2009).
- Faire un premier bilan du réseau Ambition réussite pour en tirer les premiers enseignements.

### Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants :

- Réseau ambition réussite
- Programme de réussite éducative (PRE)
- Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Contrat éducatif local (CEL)
- Ville, vie, vacances (VVV)
- Contrat enfance jeunesse (CEJ)

### Focus

#### Animation familiale et parentalité, Centre Jacques Tati : Angers

C'est une action où il s'agit d'accompagner les familles du quartier confrontées à des difficultés éducatives. Au départ le centre Jacques Tati, bien que très impliqué dans le secteur enfance jeunesse, n'intervenait que peu sur le volet «famille». C'est en lien étroit avec la commission famille et éducation du quartier que le centre a travaillé une action autour des séjours familiaux. Il s'agit ainsi de permettre à des familles en difficulté de sortir de leur isolement et de les accompagner dans un projet qui leur permette d'être autonome. Une quarantaine de familles ont participé à ces animations familiales. Si cette action a permis de valoriser les familles, elle a également permis aux professionnels intervenant sur ce volet de mieux travailler en partenariat et en transversalité.

### Focus

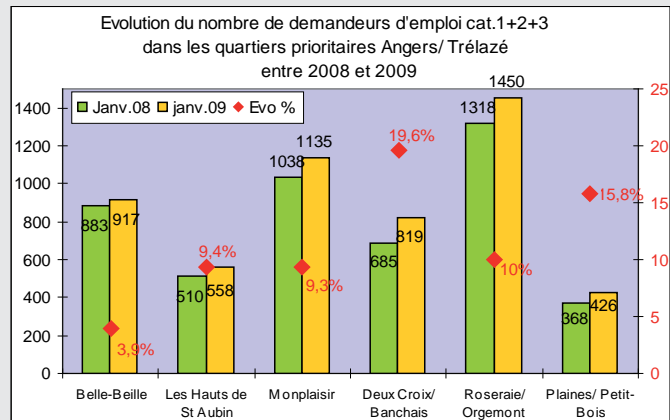
#### Mobi'cités, Léo Lagrange Ouest : Trélazé

Deux constats principaux sont à l'origine de cette action : de nombreux enfants et adolescents restaient inactifs sur les périodes de vacances, et l'accueil de loisir du quartier Plaines/Petit-Bois était touché par une baisse de fréquentation. Cependant, les actions de proximité qui pouvaient être réalisées connaissaient un succès. Il s'agissait ainsi plus d'un problème de mobilité et de connaissance des habitants des activités proposées. C'est pourquoi, avec l'action Mobi'Cités, des professionnels accompagnent les familles dans leurs démarches. Au total, ce sont 58 personnes qui ont été touchées par l'action.

Fin 2008, la crise atteint l'agglomération angevine. L'évolution du chômage est plus forte sur les territoires prioritaires et concerne plus les hommes, les jeunes et les personnes de 50 ans et plus

### Observations

- L'évolution du chômage est plus forte sur les territoires prioritaires avec des variations s'échelonnant de +4% (Belle-Beille) à 19,6% (Deux-Croix/Banchais) contre 10,9% pour ALM et 9,2% pour Angers. La hausse touche particulièrement Trélazé (+21,7%) et notamment les quartiers hors Plaines/Petit-Bois (+36,7%).
- La hausse du nombre des demandeurs d'emploi (cat. 1+2+3) est plus importante pour les jeunes et les personnes de plus de 50 ans avec des variations importantes selon les quartiers.
- La MLA enregistre également une augmentation sensible du nombre de jeunes s'inscrivant pour la première fois, notamment dans les quartiers prioritaires (+13% en un an), augmentation plus marquée à partir de septembre 2008.
- L'ensemble des quartiers prioritaires d'Angers enregistre une augmentation du nombre d'entrants dans le dispositif PLIE hors Belle-Beille, quartier pour lequel la baisse se poursuit depuis 2006.
- La crise touche en premier lieu les jeunes et notamment les hommes (non reconduction des CDD, baisse des emplois intérimaires).



### Préconisations issues de l'observation et des rencontres de terrain

- Enjeux forts en termes de formation, d'aide à la mobilité (permis de conduire), de soutien moral et financier dans un contexte de crise nationale.
- Dans ce contexte, la Ville d'Angers a souhaité que les acteurs et partenaires de la ville puissent contribuer à la réflexion locale (rencontres organisées au sein des quartiers prioritaires au cours du mois de juin 2009).
- Proposer un plan d'actions en direction des quartiers pour compléter le plan territorial de soutien à l'emploi à l'échelle de l'agglomération. Quatre premières mesures ont été communiquées (conseil municipal de mars 2009) : création d'un fonds de soutien conjoncturel à l'emploi associatif, création de 20 postes supplémentaires « Emploi tremplin », extension du Programme de réussite éducative) à l'ensemble des territoires prioritaires, appel à projets favorisant l'emploi des jeunes.
- Sur Trélazé, une commission insertion/emploi se tient régulièrement tous les deux mois pour élaborer et mettre en œuvre des actions au plus près des besoins qui apparaissent.
- Dotation départementale exceptionnelle en 2009 pour l'emploi de 100 000€ s'ajoutant à la dotation CUCS (emplois aidés).
- Poursuivre l'action du pôle relais emploi expérimentée en 2008. En effet, un tel service de proximité se révèle nécessaire pour accompagner le retour à l'emploi.

### Le contrat complète les actions portées par les structures et dispositifs suivants :

- Mission locale angevine (MLA)
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
- Conseiller emploi formation (CG49)
- Zone franche urbaine (ZFU)

## Focus

### Relais pour l'emploi : Trélazé

Les acteurs de Trélazé constatent un défaut de suivi du parcours des individus dans la durée et dans leurs accès aux différentes instances pouvant à un moment ou un autre les aider dans leur parcours d'insertion. Un individu, dans le cadre de sa recherche d'emploi, peut être ainsi amené à rencontrer différents acteurs de l'emploi sur la commune, sans que la complémentarité de leurs actions soit exploitée au maximum. Ce lieu s'organise en deux axes : un lieu d'accueil de proximité pour tout public en recherche d'emploi et un lieu de prise en charge rapide et d'accompagnement à la recherche d'emploi. Cet accompagnement du demandeur d'emploi se veut le plus souple possible. Le dispositif a été suivi par tous les acteurs de l'emploi sur le territoire grâce à des outils partenariaux mis en œuvre par un comité technique local permettant d'éviter les doubles accompagnements et réorienter, si besoin, les demandeurs d'emploi vers le dispositif le plus adapté. Fin 2008, 86 accompagnements renforcés ont été effectués. En moyenne, les retours à l'emploi ont été faits en moins de trois mois.

### Observations

- Diminution plus marquée de la délinquance totale dans les territoires prioritaires d'Angers/Trélazé (-18%) et notamment à Trélazé (-33.3%). Monplaisir et Roseraie voient leur nombre de faits de délinquance nettement diminuer.
- Chute exceptionnelle des violences urbaines, notamment à Trélazé (-67.3%) et dans l'ensemble des quartiers prioritaires (-46%).
- Baisse particulièrement nette pour les atteintes aux biens (-15% à Angers, -47% à Trélazé et -26,3% sur l'ensemble des quartiers prioritaires). Deux quartiers affichent une baisse supérieure ou égale à 40% : Monplaisir et Plaines/ Petit-Bois.
- En revanche, comme au niveau national, progression sensible du nombre d'atteintes aux personnes, notamment pour les Hauts-de-Saint-Aubin et les Plaines/Petit-Bois (+15 en variation brute). Contrairement à la tendance observée à la baisse en 2007, Trélazé voit le nombre de ces faits augmenter en 2008. Seul Angers hors quartiers prioritaires affiche une baisse.
- Poursuite de la hausse du nombre de personnes mises en cause en 2008 sur Angers, contrairement à Trélazé. La part des mineurs mis en cause y demeurant a également augmenté (+3 points en un an), essentiellement sur Les Hauts-de-Saint-Aubin et Deux-Croix/Banchais.

### Préconisations issues de l'observation et des rencontres de terrain

- Poursuivre ou développer des dispositifs d'animation ou de prévention de la délinquance en direction des jeunes.
- Renforcer et/ ou pérenniser les dispositifs de médiation dans les quartiers où certaines problématiques restent préoccupantes ou récurrentes (alcool, drogue, racisme, incivilité, etc.).
- Développer des actions en début de soirée quand les personnes

travaillant sur les quartiers ne sont plus là, afin d'atténuer le sentiment d'insécurité réel (hausse des atteintes aux personnes).

- Mieux appréhender la notion de sentiment d'insécurité.

### Le contrat renforce les dispositifs suivants :

- le contrat local de sécurité (communes qui ont mis en place des cellules de veille par quartier)
- le conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance (Angers Loire Métropole)
- le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)
- Ville, vie, vacances (VVV)

### Focus

#### Activités socio-culturelles, ASDASCS : Angers Loire Métropole

Des actions en direction des personnes détenues sont mises en place toute l'année par l'ASDASCS. Ce sont des activités de socialisation, des animations hebdomadaires (jeux, poésie...), des stages (prévention et secours civiques, danse...), des activités sportives (gymnastique). En effet, l'hétérogénéité des détenus nécessite des actions diversifiées. Ces activités ont eu lieu toute l'année. Il s'agit ainsi de favoriser l'accès et la participation des détenus à des actions culturelles et sportives, mais aussi d'aider les détenus à préparer leur réinsertion en apprenant à s'exprimer, à se reconnaître positivement et à respecter les autres dans une activité. Au total, 180 personnes ont participé aux activités proposées.

### Observations

Au cours de l'année 2008, des conventions ont été passées avec le CESAME et la CPAM afin de recueillir des indicateurs permettant de mieux connaître les situations de santé dans les territoires prioritaires.

### Le contrat renforce les dispositifs suivants :

- Groupement régional de santé publique (GRSP)
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT)
- Réseau d'addictologie du territoire angevin (RATA)

### Les médiateurs santé

Ce projet est né de la volonté commune de professionnels du secteur sanitaire et social que les personnes nouvellement arrivées sur le territoire puissent être en contact avec des interlocuteurs, parlant leurs langues, sensibilisés aux questions liées à la santé. Les 12 médiateurs santé recrutés sont issus des cultures et langues suivantes : arabe (classique et dialectal), arménien, géorgien, langues d'Afrique saharienne, russe, tchéchène, turc, yézide. Au service des professionnels de santé, et en accord avec la personne concernée, les médiateurs assurent des missions d'accueil, d'interprétariat et d'accompagnement auprès des personnes étrangères, ne maîtrisant pas la langue française. Ils sont des facilitateurs de l'accès aux soins des publics migrants les plus démunis. Ils effectuent un accompagnement individuel dans les premiers contacts avec les services sanitaires et sociaux. Ils dispensent une information sur les services existant en matière de prévention, de dépistage, de soins précoces. L'année 2008 a été l'année de démarrage et de mise en place de formations pour les médiateurs santé.

### Focus

### Observations

- L'offre locative sociale sur les quartiers subit encore l'effet des démolitions du Programme de rénovation urbaine, avant la phase des reconstructions qui s'amplifient sur les deux villes. Néanmoins, l'avancée du projet se fait ressentir sur certains quartiers prioritaires : augmentation de la demande locative sociale au 1<sup>er</sup> janvier 2009 sur Belle-Beille et Trélazé où de nouveaux logements sont proposés.

- Le nombre d'entrants dans le parc locatif social augmente légèrement entre 2007 et 2008 sur Angers et ses quartiers prioritaires, Trélazé et l'agglomération.

Le parc locatif social des quartiers prioritaires accueille 40% des entrants d'ALM en 2008.

A l'inverse des années précédentes, les entrants 2008 sont plus jeunes sur les quartiers prioritaires, stabilisant la part des isolés et des familles monoparentales. Les ménages entrés en 2008 disposent de revenus plus modestes.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la demande locative sociale augmente légèrement sur l'ensemble des quartiers prioritaires et baisse à nouveau sur Angers et ALM.

Les quartiers prioritaires d'Angers totalisent 23,6% des demandeurs d'ALM, pour 43% du parc locatif social.

Les demandeurs comptent encore un tiers de moins de 30 ans, mais leur part se réduit. Parmi les demandeurs, la part des familles monoparentales continue de progresser. Les demandeurs ont des revenus de plus en plus faibles avec des situations professionnelles de plus en plus fragiles (en lien avec le ralentissement de l'économie).

- Belle-Beille et Trélazé confirment leur attractivité retrouvée depuis l'an passé, à l'inverse de Monplaisir qui connaît à nouveau une réduction de son indice en 2009. Les travaux du PRU montrent que, lorsqu'ils sont avancés, les quartiers retrouvent une certaine attractivité, tandis que l'ampleur des travaux en cours et l'impact sur la vie quotidienne constituent un frein.

### Préconisations issues de l'observation et des rencontres de terrain

- Parallèlement aux travaux sur le bâti, engager un suivi de la politique d'attribution sur tous les quartiers, afin de ne pas voir des quartiers/opérations à bas loyer, non concernés par le PRU, fragilisés par l'arrivée de population modeste et/ou difficile.

- Amplifier les actions concourant à l'appropriation du projet par les habitants des quartiers et à une meilleure lisibilité du projet et au suivi des travaux par l'ensemble de la population (notamment sur les quartiers où l'importance des travaux du PRU génère des nuisances temporaires) : balades urbaines, information institutionnelle régulière en complément de celle fournie par les acteurs sur les quartiers, au premier rang desquels l'agent de vie quotidienne.

### Focus

#### Fête de la musique : Trélazé

La fête de la musique se déroulait tous les ans dans un lieu ou des lieux bien précis tels que le Parc du Vissoir, le musée de l'ardoise... Pour l'édition 2008, un besoin d'animation a été décelé concernant les quartiers et plus particulièrement celui des Plaines/Petit-Bois. Il s'agit ainsi dans le cadre de l'Opération de Renouvellement urbain, d'animer la vie de ce quartier par un temps fort lors de la traditionnelle fête de la musique, ainsi que de réunir l'ensemble de la population autour d'une animation festive et conviviale. Un questionnaire a été passé auprès des habitants et des associations afin de mieux connaître leurs attentes. Au total, ce sont 1 600 personnes qui y ont participé.

### Focus

#### Jardins en pieds d'immeuble, régie de quartier : Angers

Les jardins permettent de créer un lieu d'animation visible pour tous pour rendre les habitants acteurs sur leur quartier. Ils favorisent également le lien social. L'objectif est de proposer aux habitants d'un quartier de disposer d'une parcelle potagère pendant deux ans, leur permettant de récolter des légumes pour enrichir leur alimentation, contribuer à l'embellissement du quartier tout en sensibilisant petits et grands au respect de l'environnement. La réussite de ce projet dépend de l'appropriation du lieu par les habitants qui, si elle peut prendre du temps, permet de faire des jardins un site reconnu et accepté de tous.



L'année 2008 s'est bien inscrite dans la continuité de l'année précédente : maintien du point d'entrée unique, poursuite du lancement de l'appel à projet, financements d'actions innovantes (une part significative d'actions innovantes financées), mobilisation du droit commun... Un réel partenariat entre les signataires a ainsi été poursuivi, favorisé par l'organisation interne du CUCS (présence régulière dans les instances thématiques et techniques). Mais si l'ensemble des financeurs a voulu tendre vers la réactivité des financements, il s'avère qu'il est quand même difficile d'avoir un engagement de chacun d'entre eux aux mêmes dates. Cependant l'instruction permanente que nous souhaitons conserver a permis de traiter l'ensemble des projets reçus.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale d'Angers, Trélazé et d'Agglomération a été signé le 19 mars 2007 pour la période 2007/2009. Il arrive ainsi à échéance et il convient pour ses signataires de s'engager à nouveau dans une phase de contractualisation pour l'année 2010. C'est une année qui sera mise à profit pour préparer les contrats qui pourraient succéder au CUCS. En effet, celui-ci s'inscrit dans un contexte mouvant où la politique de la ville poursuit une réflexion en profondeur sur la géographie prioritaire, la contractualisation et les financements affectés à cette politique.



Entamé depuis la fin du contrat de ville (2006), le travail de redéfinition des objectifs prioritaires de la politique de la ville sur Trélazé s'est poursuivi en 2008, dans un double contexte :

- la fin prochaine de l'Opération de Renouvellement Urbain du quartier Plaines/Petit-Bois, avec l'arrivée sur le quartier de nouveaux habitants, dans des logements de types diversifiés (accession à la propriété, logement social, investissements de promoteurs privés pour des maisons de ville, pavillons, logements intermédiaires...);
  - les prémices de la crise économique, qui a fragilisé la situation socio-économique de nombreux habitants, notamment à cause de l'augmentation progressive de la demande d'emploi depuis août 2008.
- L'accompagnement des opérateurs par les élus et

techniciens municipaux s'est renforcé pour répondre aux enjeux de cohésion sociale et de solidarité réaffirmés dans ce contexte. Cet accompagnement permet à la fois de conforter la présence associative dans les quartiers mais aussi d'apporter des solutions concrètes aux questions de chômage, d'échec scolaire, de sentiment d'insécurité, etc. Cette démarche de coopération dans l'élaboration des projets doit tenir compte des contraintes budgétaires des financeurs institutionnels et nécessite souvent une participation plus importante des finances communales.

Plusieurs dynamiques partenariales, impulsées par la Ville, se sont mises en place et ont débouché en 2008 et 2009 sur des actions innovantes :

- la création d'une instance partenariale pour la mise en cohérence de l'offre éducative périscolaire
- la diversification des aides aux demandeurs d'emploi et aux créateurs d'entreprise ; en particulier avec la création du Point Accueil et Accompagnement Emploi
- la réflexion sur les enjeux de santé, avec pour objectif l'élaboration d'un Plan Local de Santé partenarial et pertinent.

## Quartier Plaines/Petit-Bois

*Tous les habitants sont les nouveaux habitants d'un nouveau quartier*

Population 1999

6 170 habitants  
56% de la ville

### Problématiques territoire

#### Atouts :

- Le quartier retrouve une place dans la ville
- Un quartier à taille humaine, où tout le monde se connaît
- Une mixité qui constitue un vrai potentiel pour un partage des cultures (nouvelle association Toi d'Afrique + communautés du Maroc, Turquie, pays de l'Est) mais nécessite beaucoup d'énergie pour organiser les choses, pour mobiliser les habitants aussi bien anciens que nouveaux
- Une réelle amélioration du cadre de vie avec des équipements reconstruits et un bon équipement commercial qui va encore se renforcer avec les rez-de-chaussée du dernier immeuble en construction face à la place Picasso
- Un partenariat fort qui permet de traiter certaines difficultés

#### Faiblesses :

- Un problème d'accessibilité aux services et de mobilité des habitants
- Le manque de lieux de rencontre quotidienne entre les habitants au cœur du quartier des Plaines, de lieux qui

créent du lien social (situation en évolution puisqu'un premier commerce a ouvert et que des cellules commerciales, une salle associative et une structure petite enfance vont s'ouvrir début 2010)

- Faiblesse des ressources des ménages
- Les jeunes adolescents et adultes du quartier ne semblent pas trouver leur place

### Enjeux identifiés à l'issue d'entretiens avec des acteurs de terrain et d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville de Trélazé

- Mieux orienter les jeunes dans leur cursus scolaire et professionnel : travailler sur les métiers dès le collège
- Poursuivre les efforts pour favoriser l'accès à l'emploi
- Avoir le souci de dynamiser le quartier, de l'animer pour que des liens puissent se tisser (l'arrivée de nouveaux habitants sur le quartier est source de satisfaction tout autant que de questionnements)
- Trouver et accompagner des habitants relais : mobiliser les nouveaux habitants pour qu'ils s'investissent dans la vie du quartier et donner envie aux autres de rester sur le quartier

- Conforter le partenariat, la synergie entre les acteurs pour répondre aux besoins d'accompagnement : une plus grande écoute des professionnels pour accompagner les projets des habitants et des associations

- Aider les jeunes à trouver leur place sur le quartier, dans la ville et dans les instances
- Poursuivre et amplifier le travail de médiation

### Actions du CUCS en 2008

20% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS sur Trélazé pour 18% de l'ensemble des financements du CUCS.

#### Actions en cours

- Mise en cohérence des actions éducatives périscolaires
- Renforcement des actions «emploi» (point accueil emploi, petits déjeuners de l'emploi, aide à la création d'entreprise)
- Elaboration du Plan Local de Santé
- Accompagnement de la fin de l'Opération de Renouvellement Urbain et le développement urbain de la Ville, par des actions de prévention, de lien social.

La ville finalise son approche territoriale de l'action municipale avec la mise en place des cinq pôles de territoire comprenant chacun deux quartiers. Chaque quartier est doté d'un adjoint chargé d'élaborer notamment « un projet de territoire » participatif, d'un responsable de pôle avec du personnel associé, ainsi que d'un conseil consultatif de quartier. Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale vient renforcer la politique de droit commun et l'action des partenaires sur les quartiers prioritaires. Il s'articule avec les opérations du programme de rénovation urbaine en développant des projets d'animation en direction des publics les plus fragiles, liés à la transformation et au développement des territoires. En 2009 les élus ont rencontré les acteurs de chaque quartier prioritaire et ont confronté les premiers indicateurs de quartiers avec l'analyse des acteurs de terrain. Des

cinq rencontres, riches en échanges, des spécificités sont apparues par quartier, mais un certain nombre de préoccupations communes se sont dégagées : **la jeunesse, la famille, les situations d'isolement et la fragilité de certains îlots d'habitations**. Dans un contexte de crise, l'action municipale réaffirme ses engagements de solidarité et consolide son action. Ainsi elle contribue au plan de relance pour l'emploi mené à l'échelle de l'agglomération et lance des appels à projet dans le cadre du plan « Angers proximité ».

Actions à l'échelle de la Ville :

Soutien en direction des jeunes (Permis B, Jobs divers, 20 h Chrono...) ; développement de projet en lien avec PRU (autoréhabilitation, jardins en pieds d'immeuble, opération quartier propre...) ; éducation à l'image (classe image) ; culture urbaine...

## Quartier *Roseraie/Orgemont*

*En pleine transformation modifiant la vie quotidienne*

Population 1999

16 965 habitants

11.2% de la ville

### Problématiques territoire

#### Atouts :

- Une dynamique partenariale positive qui permet de tirer la réflexion vers le haut, de s'interroger sur les enjeux de société
- La forte présence du végétal et des cheminements
- Une opération de rénovation urbaine très importante qui devrait améliorer l'offre d'équipements publics et de commerce
- L'arrivée du tramway (2011)
- Un portail Internet avec un fonctionnement interactif
- Un fort sentiment d'appartenance au quartier
- Un quartier organisé autour de deux centralités Jean XXIII et Jean Vilar et qui profite de la proximité du centre commercial «Chapeau de gendarme».

#### Faiblesses :

- Hausse de la précarité et isolement de certains ménages, notamment des familles monoparentales et des personnes âgées (l'ouverture récente du CLIC Robert Robin au cœur du quartier permet de prendre la mesure des situations d'isolement)
- Les ressources des ménages ainsi qu'une présence forte de «travailleurs pauvres»

- Une perte de mixité sociale dans les écoles
- La présence de jeunes en difficulté ne fréquentant pas, pour certains, les structures institutionnelles ou associatives
- Un quartier assez monofonctionnel offrant peu d'emplois dans le seul périmètre CUCS (un quartier plutôt résidentiel)
- Peu d'espaces associatifs libres

### Enjeux identifiés à l'issue d'entretiens avec des acteurs de terrain et d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Accroître les moyens humains (bénévoles, professionnels) face à la montée des difficultés économiques, les habitants se renferment au mieux sur leur îlot
- Développer des lieux de rassemblement pour les jeunes (points d'accueil et d'écoute)
- Prendre en compte les problèmes émergents sur le secteur Morellerie
- Engager une réflexion sur le devenir du collège Jean Vilar
- Renforcer le soutien pour faire face à un nombre important d'élèves en difficulté

- Mieux prendre en compte des problématiques de santé prioritaires : alcool sur le domaine public et souffrances psychiques
- Informer et accompagner de façon plus soutenue sur les importantes transformations urbaines en cours
- Proposer une salle de proximité pour les associations et les habitants
- Relancer la mobilisation d'habitants ressources

### Actions du CUCS en 2008

15% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers, 5% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers

#### Actions en cours

- Animations en pieds d'immeubles
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Fonds de participation des habitants (19 micros projets)
- Accompagnement à la scolarité
- Mobilisation des locataires
- Soutien aux parents et aux familles
- Fonds d'initiatives locales (4 projets partenariaux)
- Travail sur la mémoire

# Quartier Deux-Croix/Banchais

En pleine mutation

Population 1999

10 795 habitants

7.1% de la ville

## Problématiques territoire

### Atouts :

- Une volonté d'actions pour le rapprochement des micro-quartiers
- Implication des femmes dans les actions et sur l'espace public
- Un quartier proche du centre ville dont la mutation devrait favoriser une plus grande mixité sociale
- Une opération de rénovation lourde avec des équipements de quartiers structurants
- Une mixité sociale et culturelle équilibrée

### Faiblesses :

- La situation des demandeurs d'emploi est préoccupante
- Les ressources des ménages ainsi qu'une présence forte de « travailleurs pauvres »
- La question éducative, avec un fort taux de familles monoparentales et un collège avec peu de mixité sociale
- L'absence de centralité (mais un projet pour 2010 avec la création de

la nouvelle place du Daguenet et d'un centre commercial en rez-de-chaussée d'immeuble)

## Enjeux identifiés à l'issue d'entretiens avec des acteurs de terrain et d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Aider les jeunes à formaliser et à répondre à leurs besoins individuels immédiats (stage, logement, job, etc.) et non plus de loisirs. Les inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle
- Développer des actions de prévention des conduites à risques
- Accompagner les jeunes femmes avec enfants dans un projet professionnel en trouvant des modes de garde en urgence
- Aider à l'exercice de la fonction parentale
- Accompagner les habitants dans leur appréhension du projet de rénovation urbaine en poursuivant la sensibilisation et

en mobilisant plus les clauses d'insertion pour les habitants du quartier

## Actions du CUCS en 2008

12% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers, 4% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers

### Actions en cours

- Soutien aux parents et aux familles
- Jardins en pieds d'immeubles
- Fonds de participation des habitants (9 projets)
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Accompagnement à la scolarité
- Agenda culinaire
- Travail sur la mémoire
- Prévention routière

# Quartier Monplaisir

Inquiétudes et montée de la précarité

Population 1999

11 112 habitants

9.7% de la ville

## Problématiques territoire

### Atouts :

- De nombreux équipements de proximité
- Un marché dynamique, mais qui génère des nuisances (problème de circulation et de stationnement pour les résidents, déchets ...)
- Un réseau d'habitants porteurs d'une connaissance et d'une histoire du quartier avec sa diversité d'expression (mixité des cultures)
- Un réseau de professionnels avec envie d'agir ensemble

### Faiblesses :

- Des associations et des institutions qui se sentent de plus en plus démunies face à l'ampleur des difficultés
- Une perte de mixité sur la place de l'Europe (Communautés, forte présence masculine, commerces, etc)
- Une baisse de l'attractivité du quartier : peu de renouvellement de la population, quelques mouvements mais internes au quartier. Un entre soi qui se renforce
- Une homogénéité des formes urbaines qui nuit à la construction de repères (tous les bâtiments sont identiques : logement, centre Robert Schuman, écoles, centre de loisirs...)

## Enjeux identifiés à l'issue d'entretiens avec des acteurs de terrain et d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Mobiliser et coordonner tout ce qui existe pour adapter les réponses à l'ampleur des problèmes
- Elaborer une stratégie globale pour créer une dynamique économique sur le quartier
- Face à la montée du chômage et des situations de précarité, proposer des actions mettant notamment les jeunes en mouvement : formations courtes adaptées à un public peu formé, aide à la mobilité, petits jobs ...
- Soutenir la vie associative en étant à l'écoute des projets à développer qui répondent à des besoins identifiés
- Développer le dialogue et les échanges entre les partenaires intervenant sur le quartier pour définir des objectifs communs et toucher plus d'habitants
- Conduire des actions en concertation avec la personne en l'impliquant dans la démarche : ne pas faire à la place de, mais aider à faire

- Compléter le dispositif de prévention en mettant en place des médiateurs de jours jusqu'à l'entrée en action des correspondants de nuit

- Travailler sur le mieux-être en développant des actions de proximité qui allient mixité et diversité culturelles

## Actions du CUCS en 2008

13% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers, 7% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers

### Actions en cours

- Animation inter culturelle
- Fonds de participation des habitants (18 projets)
- Culture (compagnie MAP)
- Animation en pieds d'immeubles
- Culture scientifique
- Soutien aux familles
- Eveil musical
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Accompagnement à la scolarité

# Quartier Hauts-de-Saint-Aubin

Promis à une urbanisation importante

Population 1999

8 516 habitants

5.6% de la ville

## Problématiques territoire

### Atouts :

- Un réseau d'acteurs professionnels investis
- Des aménagements urbains de qualité au sein de la cité liés à l'opération de rénovation urbaine
- Un urbanisme en pleine évolution avec des projets structurants : site des plateaux Capucins et Mayenne, arrivée du tramway, ouverture du contournement nord de l'A11

### Faiblesses :

- Une cité «Verneau» qui se vide et se paupérise et qui cristallise tous les problèmes, qui occulte les autres zones en difficulté, mais aussi les réussites
- Un manque de visibilité sur son devenir urbain
- L'école Gérard Philippe se vide et se fragilise
- Une oisiveté des enfants, du vandalisme et des actes d'incivilités récurrents. Difficulté pour les jeunes de s'inscrire dans une dynamique de projet. Attitude

de consommation vis-à-vis des structures d'animation

- Absence de commerces et d'entreprises
- Pas de place centrale sur le quartier

## Enjeux identifiés à l'issue d'entretiens avec des acteurs de terrain et d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Accroître les moyens humains pour faire face à la montée des difficultés économiques et toucher les habitants qui se renferment au mieux dans leur îlot
- Mobiliser l'engagement des partenaires institutionnels dans la durée
- Accompagner la transformation de ce quartier afin de mener à terme son intégration urbaine et sociale
- Relancer la mobilisation des habitants ressources

- Soutenir la dynamique partenariale associative et professionnelle
- Consolider les actions d'accompagnement des parents dans l'exercice de la parentalité et de l'éducation

## Actions du CUCS en 2008

13% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers, 11% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers

### Actions en cours

- Soutien aux familles et aux parents
- Fonds de participation des habitants (12 projets)
- Semaine interculturelle
- Journaux de quartier
- Renforcement du lien social (laverie, jardins en pieds d'immeubles...)
- Fonds d'initiatives locales (1 projet partenarial)
- Accompagnement à la scolarité
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Découverte des jeunes du monde du travail

# Quartier Belle-Beille

Des situations d'isolement et de précarité qui augmentent

Population 1999

12 902 habitants

8.5% de la ville

## Problématiques territoire

### Atouts :

- Des lieux associatifs de proximité avec une dynamique partenariale forte s'adressant à tous les publics
- Des services publics présents dans le quartier
- Une opération de rénovation urbaine lourde qui vise à rendre le quartier plus attractif et à améliorer les conditions de vie des habitants
- Une zone franche urbaine avec le développement d'entreprises et d'emploi, mais avec un bilan nuancé
- Un cadre de vie exceptionnel

### Faiblesses :

- Une grande précarité identifiée par les acteurs locaux sur le secteur Notre-Dame-du-Lac
- La situation des demandeurs d'emploi et des intérimaires y est préoccupante
- Les faibles ressources des ménages ainsi qu'une présence forte de «travailleurs pauvres»
- L'absence d'un centre de vie dans le quartier

## Enjeux identifiés à l'issue d'entretiens avec des acteurs de terrain et d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Face à l'aggravation de la situation professionnelle des jeunes (16-18 ans) sortis du système scolaire : apporter des réponses éducatives, de loisirs, socio-professionnelles aux jeunes, rapides et souples et notamment à ceux les plus en difficulté
- Renforcer les actions éducatives en direction des enfants et l'aide à la fonction parentale
- Développer des actions d'îlots avec une double entrée vers le culturel et vers la participation des habitants
- Se mobiliser sur des problèmes de santé prioritaires : alcoolisation sur le domaine public, souffrances psychiques, conduites à risques, etc.

- Engager un partenariat avec l'université sur les étudiants en situation précaire
- Après le réaménagement de l'avenue Notre-Dame-du-Lac, poursuivre le travail de réflexion avec les habitants sur l'évolution de leur quartier

## Actions du CUCS en 2008

10% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers, 4% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers

### Actions en cours

- Aide à la mobilité
- Fonds de participation des habitants (18 projets)
- Soutien aux parents et aux familles
- Semaine interculturelle et santé
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Journal de quartier
- Accompagnement à la scolarité

## Evaluation du Cucs sur les pratiques et façons de faire Cabinets SETEC-GUIDFI

A la fin de la première période de contractualisation, les signataires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) d'Angers, Trélazé et d'Agglomération ont décidé d'effectuer un bilan : Angers Loire Métropole a ainsi mandaté Setec Organisation pour faire l'évaluation du CUCS pour la période 2007/2009. Les enjeux de cette évaluation étaient de mesurer l'efficacité, l'efficience et les impacts du CUCS sur les publics cibles et la géographie prioritaire ; évaluer le fonctionnement partenarial et la gouvernance institutionnelle du CUCS ; analyser la mobilisation du droit commun envers les territoires prioritaires et proposer une approche géographique, par thématique et par action.

La mise en œuvre du CUCS s'est traduite par un certain nombre d'avancées significatives. Ainsi, le partenariat entre les signataires est de qualité, avec une présence dans les instances techniques et thématiques importante de chaque partenaire et de nombreux échanges riches. Par ailleurs, la mobilisation du droit commun a réellement été initiée à l'occasion de la mise en place du CUCS, avec notamment un effort financier significatif de la ville d'Angers, qui a financé par le droit commun un grand nombre d'actions. Celle-ci s'est poursuivie en 2008, avec une mobilisation importante de la part de l'ensemble des signataires des crédits de droit commun. Le changement d'organisation par rapport au contrat de ville, en particulier la création d'un appel à projets, a permis de commencer à instaurer une logique de projet. Enfin, le CUCS a permis de retrouver des marges de manœuvre pour financer de nouvelles actions et des actions innovantes.

L'évaluation a cependant permis de mettre en avant un certain nombre d'enjeux organisationnels et thématiques qu'il conviendra de prendre en compte lors de la prochaine contractualisation.

Les principaux enjeux organisationnels identifiés sont :

- L'appel à projet permanent, bien qu'ayant été plébiscité par les porteurs de projets, nécessite une organisation complexe et chronophage. Il est donc recommandé de proposer une programmation principale des actions en début d'année avec une ou deux programmation(s) complémentaire(s) en cours d'année. Pour les petits porteurs de projets, une certaine flexibilité est à conserver pour qu'ils ne pâtissent pas de ce changement.

- L'importance du guichet unique a été réaffirmée dans la mesure où il a facilité les demandes de subventions des associations en représentant une simplification du processus.

- L'accompagnement des porteurs de projets s'est renforcé dans le CUCS par rapport au contrat de ville. Cependant, cet accompagnement reste à renforcer. Il convient d'approfondir le travail avec les porteurs de projets sur la pertinence des actions proposées. L'accompagnement doit aussi permettre la mise en cohérence des projets par thématique et la mise en place de réseau sur le territoire.

- Les observations des problématiques des quartiers réalisées notamment par l'AURA sont pertinentes mais ne permettent pas encore de faire le lien entre observation et programmation.

Les objectifs du prochain contrat pourraient être définis par quartier après une phase de diagnostic et déboucher sur une feuille de route par quartier. Une réflexion au niveau de l'agglomération est en cours pour un observatoire social plus large que sur les quartiers prioritaires. Les instances du CUCS pourraient utiliser cet observatoire pour des demandes spécifiques.

- La communication est jugée incomplète par les opérateurs qui n'ont pas une bonne connaissance des projets déposés dans le cadre du CUCS. La lettre du CUCS pourrait être l'occasion de renforcer la communication sur les projets. Un courrier commun sur les financements obtenus répondrait également aux attentes des opérateurs.

Les enjeux thématiques majeurs sont :

- Face au dispersément des aides observé dans certaines thématiques, il a été proposé de définir une enveloppe par exemple par quartier qui permette de faire émerger des actions structurantes.

- Pour la thématique « Réussite et continuité éducatives », la multitude, et l'empilement des dispositifs fragilisent le partenariat, limitent la coordination des actions et ne permettent pas d'agir sur certains leviers importants. Il conviendrait de renforcer la lisibilité des dispositifs et leur cohérence notamment avec l'aide des délégués du préfet.

- Pour la thématique Emploi et Développement Economique, il faut approfondir l'implication des institutions compétentes en matière d'emploi sur cet axe.

- La thématique « Prévention de la délinquance et tranquillité publique » a produit peu d'actions sur la lutte contre les conduites à risque. Le regroupement ponctuel des groupes thématiques « Prévention de la délinquance » et « Santé » pourrait permettre de réfléchir à cette problématique commune.

- La thématique « Santé » va pouvoir bénéficier du diagnostic réalisé dans le cadre de l'Atelier Santé Ville. Cela lui permettra d'avoir une connaissance approfondie de la situation des publics et de leurs besoins pour mener des actions adaptées au territoire.

- La thématique « Habitat et cadre de vie » souffre d'un manque d'engagement des acteurs, déjà fortement mobilisés par les Programmes de Renouvellement Urbain (PRU). Dans ce cadre, il faudrait réfléchir à la mutualisation des instances PRU et CUCS pour une plus grande mobilisation, ainsi que relancer le groupe thématique.

- Les axes transversaux (citoyenneté et participation des habitants, lutte contre les discriminations et égalité des chances) pourraient être mieux intégrés dans les appels à projets ainsi que dans les indicateurs demandés dans les bilans lors de la prochaine contractualisation.

Ces enjeux et recommandations feront l'objet d'échanges, notamment entre partenaires signataires du CUCS, pour valider ou non leur prise en compte pour la prochaine contractualisation.

# Dispositifs locaux d'observation et d'études

**Les bilans d'activités et rapports d'observation composés de portraits de quartiers et analyses thématiques font partie des démarches d'observation et d'évaluation mises en place par les villes d'Angers et Trélazé, et par Angers Loire Métropole.**

Ce sont des outils d'aide à la décision qui ont pour objectifs :

- Une connaissance partagée des publics, des thématiques et des territoires
- Une évaluation des politiques publiques pour adapter les réponses et orienter les politiques face aux besoins repérés
- Une veille et une prospective pour élaborer les politiques à venir

**L'observation conduite dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale vient ainsi compléter et s'appuyer sur les travaux réguliers effectués depuis plusieurs années, portés dans le cadre d'autres dispositifs :**

- Observatoire de l'habitat piloté par Angers Loire Métropole réalisé par l'AURA
- Evaluation du Programme de rénovation urbaine, piloté par la Ville d'Angers, réalisée par l'AURA
- Point d'étape ORU piloté par le ville de Trélazé et réalisé par le cabinet ACADIE
- Observation sociale et gérontologique, pilotée par le CCAS de la ville d'Angers, réalisée par le cabinet COMPAS
- Rapport annuel des indicateurs et actions menées par la ville d'Angers dans les quartiers
- Rapport annuel sur les actions menées en ZUS, moyens affectés et évolution des indicateurs relatifs aux inégalités réalisé par la ville de Trélazé, de même que le rapport sur l'utilisation de la DSU-CS

**ou encore des études ou enquêtes ponctuelles, menées pour asseoir des politiques publiques, nous pouvons noter parmi celles réalisées en 2008/ 2009 :**

- Diagnostic dans le cadre de l'atelier santé ville Angers-Trélazé, réalisé par l'AFRESC
- Evaluation du Conseil Communautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Angers Loire Métropole, réalisée par ICADE

**ou des études en cours de réalisation (liste non exhaustive) :**

- « Les parcours de vie-vieillesse » réalisée par le cabinet COMPAS
- Etude sur «le sentiment d'insécurité» réalisée par le laboratoire CARTA de l'université d'Angers
- « Le soutien à la fonction parentale à Angers », réalisée par les Francas
- « La Gestion Urbaine de Proximité » sur les quartiers prioritaires, pilotée par la Préfecture et réalisée par Habitat et Territoires
- Point d'étape ORU sur Trélazé
- recherche action en Maine-et-Loire : «quels projets pour quels publics jeunes?» pilotée par Frédérique Coquelet de la DDJS du Maine-et-Loire, accompagnée par Réso-Villes
- Un atelier sur les Programmes de Réussite Educative, animé par Réso-Villes
- Convention entre la ville de Trélazé et Pôle Emploi pour le suivi de l'offre et de la demande d'emploi
- «Le recensement infra communal» à partir des données 2006 du nouveau recensement de l'INSEE

*Les documents dont est issue cette synthèse  
seront disponibles auprès des chefs de projet et partenaires du Cucs.*

*Le Contrat urbain de cohésion sociale et les fiches d'appel à projet  
sont consultables sur le site d'ALM : [www.angersloiremetropole.fr](http://www.angersloiremetropole.fr).*

